

Conseil de l'Ecole doctorale STT

Mardi 3 octobre 2017

14 h 30

Salle N104, Bâtiment N

Université RENNES 2

Membres présents

Enseignants-chercheurs :

- Estelle BERTRAND
 - Marie CARTIER
 - Samuel CORGNE
 - Marie-Madeleine de CEVINS
 - René-Paul DESSE
 - Sébastien FLEURET
 - Stanislas JEANNESSON
 - Patrice MARCILLOUX
 - Philip MILBURN
 - François PLOUX
 - Frédéric PUGNIERE-SAAVEDRA
 - Moïse TSAYEM DEMAZE
 - Scott WALTER
- BIATSS**
- Josiane FERNANDEZ

Membres excusés

- Nelly BLANCHARD
- Noémie LEBRUN

ORDRE DU JOUR

- 1. Mise en place des ED et avenir de la COMUE : échange d'informations et de points de vue ; ligne de conduite**
- 2. Réunions de rentrée : organisation, contenu**
- 3. Budget (voir deux documents joints en forme de proposition)**
- 4. Programme de formation et autres activités**
- 5. Calendrier des réunions du CED**
- 6. Questions diverses**

Le compte rendu de la réunion du 23 mai dernier est adopté à l'unanimité par le CED provisoire. Il est décidé que ce compte rendu peut être mis en ligne sur le site web de l'ED.

1. Mise en place des ED et avenir de la COMUE : échange d'informations et de points de vue ; ligne de conduite

Un point d'information est fait sur les événements récents qui font peser des incertitudes sur l'avenir de l'UBL ou, du moins, sur la dynamique politique qui avait été engagée au sein de ce grand ensemble de coordination et coopération universitaires. M. Marcilloux rend compte notamment de la réunion de la commission de l'école des docteurs du 22 septembre. Il apparaît que les écoles doctorales à l'échelle de l'UBL, majoritairement reconnues comme une valeur ajoutée de l'UBL, fonctionneront comme prévu pour la durée de l'accréditation. Les arrêtés d'accréditation sont d'ailleurs parus le 3 juillet 2017 et ne seront pas rediscutés pendant le contrat.

Il s'ensuit un large échange de vues qui permet d'affirmer la volonté de tous les membres de continuer à travailler en commun à la mise en œuvre du projet de l'ED STT.

2. Réunions de rentrée : organisation, contenu

Les réunions de rentrée doivent être des temps privilégiés d'informations des doctorants. Pour l'Université d'Angers, le lieu choisi est celui de la Faculté des Sciences, lieu des élections de représentants des doctorants et lieu de réunion de rentrée du pôle doctoral. Les dates suivantes sont envisagées :

- Université d'Angers : 28 novembre 14 h (Fac des Sciences Amphi D)
- Université du Mans : 7 décembre 9 h 30 – 11 h 30 (salle à confirmer)
- Université de Nantes : 9 novembre 14 h – 16 h, salle C022, Bâtiment Censive
- UBO : 25 octobre (sous réserve)
- UBS : 13 novembre (Vannes)
- Site de Rennes : 1^{er} décembre

3. Budget

Jusqu'à la fin de 2017, l'ED dispose de 11 167 €.

Le budget global pour 2018 s'élève à 33 500 €.

M. Marcilloux soumet au CED une proposition de répartition budgétaire, en adéquation avec les missions de l'ED tout en ménageant des ajustements en cours d'exercice budgétaire. S'agissant des aides à la mobilité des doctorants, notamment internationale, il est prévu de lancer des appels à projets trois fois par an, d'examiner les réponses et de rendre les arbitrages en bureau, le conseil étant informé des répartitions successives.

Une longue discussion s'engage sur la prise en charge des frais de soutenance. La question de l'absence de prise en charge des frais de soutenance est mise en débat. M. Fleuret souhaiterait une aide significative de l'ED, déplorant que les universités n'assument pas une dépense liée à la délivrance d'un diplôme. Sur ce point, il apparaît que les pratiques des établissements sont diverses, ce qui rend une politique au niveau de l'ED difficile. M. Marcilloux rappelle que les missions premières d'une école doctorale tiennent principalement à la formation des doctorants, aux échanges scientifiques entre eux, au soutien aux initiatives doctorantes, plutôt qu'à la prise en charge de frais de déplacement entraînés par les soutenances. Par ailleurs, le nombre de soutenances au sein de l'ED et les moyens budgétaires de l'ED ne laissent espérer qu'une contribution minimale de l'école, de l'ordre de 100 euros par soutenance, ce qui peut paraître relativement peu efficace. Il est finalement

proposé de constater le reliquat budgétaire à la fin de l'exercice 2017 et de prévoir alors son affectation préférentielle à l'aide aux soutenances.

Les budget 2017 est adopté à l'unanimité.

Rémunération de formateurs (vacations, heures supplémentaires)	1 000 euros
Frais de déplacement (membres du bureau, intervenants, locations de cars)	3 000 euros
Frais d'hébergement (journées doctorales)	1 300 euros
Mobilités de doctorants (notamment internationales)	3 500 euros
Frais de restauration (journées doctorales)	1 200 euros
Aide aux initiatives doctorantes (subventions)	1 167 euros
TOTAL	11 167 euros

Le budget 2018 est adopté par 11 voix pour et 3 abstentions.

Rémunération de formateurs (vacations, heures supplémentaires)	5 000 euros
Frais de déplacement (membres du bureau, intervenants, locations de cars)	7 000 euros
Frais d'hébergement (journées doctorales)	4 000 euros
Mobilités de doctorants (notamment internationales)	10 000 euros
Frais de restauration (journées doctorales)	3 000 euros
Frais d'impression	500 euros
Aide aux initiatives doctorantes (subventions)	4 000 euros
TOTAL	33 500 euros

4. Programme de formation et autres activités

M. Marcilloux propose deux journées doctorales à Angers au Bon-Pasteur (semaine du 18 décembre à confirmer), dont le contenu s'organiserait comme suit :

- Présentation des recherches de doctorants et communications libres
- Actions de formations (Aide à l'insertion professionnelle présentée M. Marcilloux), Procédure de qualification CNU (animation croisée par les directeurs-adjoints de l'ED, suivie de questions/réponses)

Formations :

L'ED s'attachera à privilégier des formations en présentiel qui se tiendront sur un site différent d'une année sur l'autre. La possibilité d'une visioconférence sera étudiée pour chaque cas, en fonction du contenu de la formation et des souhaits du formateur.

- M. Tsayem Demaze propose trois formations : tendances de la recherche en environnement (par lui-même) ; usage de la photographie dans une enquête en SHS, les productions graphiques ; cartographie.

- Mme Marie Cartier fait état de trois formations : initiation à la conception et à la rédaction d'un questionnaire d'enquête (Mme Sophie Orange) ; l'analyse de données quantitatives en sociologie (M. Tristan Poullaouec) ; usages et méthodes ethnographiques en sciences humaines et sociales (Mme Marie Cartier).
- M. Pugnère-Saavedra propose une formation sur la construction et l'exploitation de grands corpus en SHS
- M. Jeannesson pourrait proposer une formation sur les réponses à un appel à communications et sur le fonctionnement du comité de lecture d'une revue.
- M. Marcilloux propose d'animer une formation sur l'insertion professionnelle des doctorants SHS, sur plusieurs sites, sur le principe de formations dupliquées
- M. Fleuret pourrait ouvrir à tous les doctorants les formations à l'écriture scientifique qui existent au sein d'ESO

Des dates devront être fixées pour le prochain conseil de l'ED.

5. Elections des doctorants

La procédure des élections des représentants des doctorants au CED est présentée à l'ensemble des membres présents. Il importe de mobiliser les doctorants le plus fortement possible.

6. Calendrier des réunions du CED

- **16 janvier 2018** après-midi (Université de Nantes)

- **17 avril 2018** après-midi (Le Mans Université)

6. Questions diverses

Plusieurs questions sont évoquées : langue des thèses ; durée des thèses ; nombre de doctorants par encadrant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 30